



Paris, le 27/02/2017

Monsieur le Directeur général
des Finances publiques,
Télédoc 341
139, rue de Bercy
75012 Paris Cedex 12

OBJET : Appel à la grève de la CFTC Finances Publiques et de la CFE-CGC DGFIP co-signataires du projet d'accord Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) pour la journée du 7 mars 2017.

Monsieur le Directeur général,

Nous avons l'honneur de vous informer que les syndicats nationaux :

- CFTC Finances Publiques ;
- CFE-CGC DGFIP ;

déposent un préavis de grève pour la journée du mardi 7 mars 2017.

Les motifs de cette action sont les suivants :

- la déclinaison du PPCR à la DGFIP avec de très nettes insuffisances envers la plupart des cadres : IFiP, IS, IDIV et IP ;
- la "déréglementation" continue des règles de gestion :
 - concernant le dispositif de la "mobilité nécessaire" conduisant à des mutations d'office sans recours en CAP ;
 - les règles mouvantes entourant les restructurations et le blocage des mobilités fonctionnelles et géographiques ;
- la suppression d'emplois, basée sur la seule gestion comptable de notre administration des Finances qui supporte à elle seule la moitié de ces suppressions dans la Fonction publique d'Etat ;
- le manque de reconnaissance induit par toutes ces mesures envers l'ensemble des personnels des Finances Publiques ;
- la dégradation du dialogue social, devenu de pure forme, à laquelle il faut ajouter celle des moyens qui ne permettent plus aux représentants du personnel d'exercer leurs mandats dans de bonnes conditions.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir enregistrer le préavis de grève pour la journée du mardi 7 mars 2017.

Dans l'intervalle, nous sommes à votre disposition pour l'ouverture de négociations.

Pour la CFTC Finances publiques
Le Président

Luc VELTER

Pour la CFE-CGC DGFIP
Le secrétaire général

Roger SCAGNELLI